

Les mois d'automne et d'hiver sont plus propices à des cambriolages en raison de la tombée avancée de la nuit et de la visibilité plus réduite. Dans ce contexte, la Police tient à rappeler qu'une bonne sécurisation mécanique de la maison, un système d'alarme, mais aussi la vigilance individuelle diminuent considérablement le risque d'être victime d'un cambriolage.

CONSEILS ET COMPORTEMENT PRÉVENTIF

Adoptez les bons réflexes :

- Fermez systématiquement à clé vos portes extérieures, vos fenêtres et porte du garage, même en cas de courte absence.
- Activez toujours votre système d'alarme, même lors d'une courte absence.
- Éclairez votre domicile en fin de journée à l'aide d'une minuterie automatique.
- Informez vos voisins si vous êtes absents pendant une période plus longue.
- Signalez à la Police toute personne ou voiture suspecte.



SAVIEZ-VOUS QUE...?

En moyenne, la durée d'un cambriolage ne dépasse pas 5 à 10 minutes (effraction et fouille de l'habitation). Les cambriolages peuvent aussi bien avoir lieu durant la journée que pendant la nuit.

En principe, un cambrioleur ne cherche pas la confrontation avec l'habitant et fuit lorsqu'il remarque que celui-ci l'a aperçu. Néanmoins, si l'habitant constate qu'un cambriolage est en cours, il est déconseillé d'affronter le cambrioleur de manière directe. Alerte plutôt la Police et signalez au cambrioleur qu'il n'est pas passé inaperçu, par exemple en faisant du bruit, en criant ou en allumant l'éclairage.



QUE FAIRE...?

Si vous avez été victime d'un cambriolage, contactez immédiatement la Police au numéro d'appel d'urgence 113 et attendez l'arrivée des agents. Ne touchez à rien, ne jetez, ne rangez et ne nettoyez rien sur le lieu du crime afin de ne pas détruire des traces qui peuvent être importantes lors de l'enquête.

Pour plus d'**informations** et de **conseils**, renseignez-vous gratuitement
auprès du service de prévention de la Police :

SERVICE NATIONAL DE PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

 (+352) 244 24 40 33

 prevention@police.etat.lu